

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS
CONDITIONS APPLICABLES AU
03 OCTOBRE 2018

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de Banque à distance (Internet)	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	N/A
Cotisation Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic ou MasterCard standard)	45 € par an
Cotisation Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic ou MasterCard standard)	45 € par an
Cotisation Carte de paiement à autorisation systématique (Carte Maestro)	30 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre Banque (cas d'un retrait en euros dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	En agence : 4 € par virement Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : Gratuit Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention ⁽²⁾	8 € par opération (avec un plafond de 80 € par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Milleis Sécurité) Ce produit n'est plus commercialisé à compter du 3 Octobre 2018 ⁽³⁾	26 € par an
Frais de tenue de compte	15 € par trimestre

⁽¹⁾ Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs.

⁽²⁾ Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

⁽³⁾ Votre contrat d'assurance poursuit ses effets jusqu'au 31/12/18. A compter de cette date, votre contrat ne sera pas renouvelé.